



CERTIFICAT

Document établi conformément à l'article 19 du décret n°2000-409, et conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat.

Délivré par ECOCERT S.A. -BP 47-L'ISLE JOURDAIN-France

Agréé sous le numéro 001 par le ministère de l'agriculture Tunisien le 10/07/2001.

Accréditation COFRAC n°5-0074 Certification de Produits et Services, liste des sites accrédités et portées disponible sur www.cofrac.fr

Le présent document confirme que l'opérateur

Société Tuniso-Italienne de Raffinage des Huiles Alimentaires «STIROA» :
Z.I. Jbel Ouest - Route du Fahs Km 29
1111 ZAGHOUAN - TUNISIE

Activité principale : EXPORTATEUR

Activité(s) secondaire(s): PREPARATEUR - EMBALLEUR

a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies dans la loi 99-30 du 5 avril 1999 relative à l'agriculture biologique et textes associés.

Date d'inspection: 27/03/2018

Produits commerciaux

Catégorie de certification

Période de validité

De

Jusqu'à

PRODUITS TRANSFORMES

Huiles et graisses

Huile d'olive vierge extra en vrac

Au moins 95% d'ingrédients d'origine agricole biologique

11/06/2018 27/09/2019

Huile d'olive vierge extra conditionnée

Au moins 95% d'ingrédients d'origine agricole biologique

11/06/2018 27/09/2019

Fin du document - Total : 1 page(s) Page 1 sur 1

L'authenticité et la validité de ce document peuvent être vérifiées sur www.ecocert.com.

Fait à **L'ISLE JOURDAIN**

Le **19/08/2018**

Imen JAOUADI , Responsable Certification Agriculture Biologique



LICENCE

ATTESTATION D'ENGAGEMENT AU RESPECT DU MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE

L'organisme de contrôle et de certification ECOCERT SA, agréé sous le numéro 001 par le ministère de l'agriculture
Tunisien le 10/07/2001 pour la certification des produits agricoles et alimentaires issus du mode de production
biologique atteste que l'opérateur :

Société Tuniso-Italienne de Raffinage des Huiles Alimentaires «STIROA » S.A.

Z.I. Jbel Ouest - Route du Fahs Km 29

1111 ZAGHOUAN - TUNISIE

S'est engagé à respecter les règles de production biologique définies par la loi Tunisienne 99-30 et textes
associés.

Ce document indique que l'opérateur est apte à produire, à préparer et à exporter ou à distribuer des produits
conformes au mode de production biologique. Il doit être accompagné d'un certificat listant les produits
conformes.

Licence N° : 147797-TN-2018-97739-L

Date de fin de validité : 27/09/2019

Document émis le : 19/08/2018

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jaouadi", with a stylized flourish at the end.

Imen JAOUADI

Responsable Certification Agriculture Biologique



Annexe au certificat N° 147797-TN-2018-Z-97739-2018

Ecocert SA confirme que le(s) site(s) ci-dessous a/ont été audité(s) selon les exigences de la loi Tunisienne n° 99-30 du 5 avril 1999 relative à l'agriculture biologique et textes associés.

Site(s) audité(s) :

- Z.I. Jbel Ouest - Route du Fahs Km 29 1111 - Zaghouan
TUNISIE

Inspection faite le : 27/03/2018

Document émis le : 19/08/2018

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Jaouadi", with a stylized flourish at the end.

Imen JAOUADI

Responsable Certification Agriculture Biologique